

Bois



L'atelier bois est utilisé par plusieurs intervenants : professionnels du secteur technique, ergothérapeutes, animateurs, résidents suffisamment autonomes.

Les objets peuvent être personnels, ou réalisés dans le cadre de projets de l'établissement, projets décoratifs, petits équipements à l'usage du centre...

Pour chaque résident la fabrication d'un objet s'élabore ainsi :

- Le premier travail consiste à trouver un projet ou un « objet » adapté aux capacités du résident.
- Il s'agit ensuite d'apprendre ou de réapprendre à utiliser les outils manuels (équerre, crayon, marteau, scie, tournevis...) puis électriques (scie, perceuse, ponceuse...)
- Il est alors nécessaire d'organiser les différentes étapes de la fabrication selon le plan préétabli pour chaque objet : mesurer, tracer, scier, poncer, assembler, faire les finitions

Chacun réapprend ainsi à travailler seul ou accompagné et à reprendre confiance dans ses compétences.